



L'Institut Républicain International

1225 Eye St. NW, Suite 700
Washington, DC 20005
(202) 408-9450
(202) 408-9462 *fax*
www.iri.org | @IRIGlobal

Pour diffusion immédiate
24 novembre 2014

Première élection présidentielle en Tunisie : un pas positif en avant

Tunis, Tunisie – L'élection présidentielle tunisienne du 23 Novembre constitue une autre étape importante dans la transition du pays vers la démocratie. Une délégation d'observateurs de [L'Institut républicain international](http://www.iri.org) (IRI) a déclaré : « La toute première élection présidentielle démocratique en Tunisie était ordonnée et bien administrée permettant aux citoyens d'exprimer leur volonté démocratique aux urnes. »

L'IRI félicite l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) pour sa réaction rapide aux leçons tirées lors des élections législatives du 26 octobre afin d'améliorer le processus de l'élection présidentielle. Les actions promptes de l'ISIE pour améliorer l'administration électorale sont d'autant plus impressionnantes étant donné le court délai entre les deux élections.

L'ex-membre du congrès Jim Kolbe, co-leader de la délégation de l'IRI, a dit qu'il était impressionné par les changements rapides qui ont été effectués en l'espace d'un mois qui séparait les deux élections. Il a aussi déclaré : «Le décor est désormais planté en Tunisie pour consolider sa transition démocratique avec un deuxième tour de l'élection présidentielle probable le 28 Décembre. Il est à espérer que le prochain gouvernement de coalition du pays, en collaboration avec le prochain président, agira rapidement pour instiller la confiance du public dans les institutions démocratiques nouvellement créées. »

Mme Marta Gonzalez Vazquez, co-leader de la délégation de l'IRI et membre du Parlement espagnol, a déclaré qu'elle était «encouragée de voir la participation active des femmes travaillant comme staff électoral et a noté le sentiment de fierté et de responsabilité nationales aussi bien chez les fonctionnaires électoraux que chez les électeurs. »

La délégation internationale de 58 observateurs de l'IRI a observé les élections et le dépouillement dans plus de 230 bureaux de vote. En plus des observateurs en Tunisie, des délégués de l'IRI en Angleterre, en France, en Allemagne et aux Etats-Unis ont observé le vote des citoyens tunisiens vivant à l'étranger.

L'instantané *[Snapshot Election](#)* de l'IRI, qui accompagne cette déclaration préliminaire, fournit aux citoyens et aux médias un outil de référence facile sur le déroulement des élections basé sur des catégories incluant :

- Lois, directives et processus électoraux
- Environnement électoral

- Intégrité électorale
- Responsabilisation des électeurs
- Liberté de faire campagne
- Participation des femmes et des jeunes
- Liberté de participation
- Logistique du jour des élections
- Processus de dépouillement et tabulations

L'instantané Snapshot Election de l'IRI utilise des indicateurs principaux conformes aux normes internationales pour la conduite d'élections démocratiques ouvertes et transparentes. Il accorde également une valeur basique aux indicateurs basés sur les observations des observateurs de l'IRI.

Analyse de l'instantané de l'élection par l'IRI

Processus électoraux et Logistique du jour de l'élection

Les améliorations apportées à l'administration électorale

Les fonctionnaires électoraux semblaient être mieux formés et plus organisés. Il semblait avoir une meilleure compréhension des procédures électorales. Comme pour les élections d'octobre, les observateurs de l'IRI ont également noté la présence du personnel de sécurité à l'intérieur des centres de vote à certains endroits, mais leur présence n'a pas interféré avec le processus de vote, ni paru intimidante.

Plusieurs améliorations techniques ont été apportées, y compris l'introduction d'un dispositif semblable à une règle utilisé par les fonctionnaires électoraux afin d'assurer le bon ordre des signatures d'électeurs sur le registre. Le fait de ne pas retenir les cartes d'identité des électeurs jusqu'à ce que le bulletin soit mis dans l'urne, un autre changement par rapport aux élections législatives d'octobre, a également permis aux fonctionnaires électoraux d'administrer le processus de vote plus efficacement.

Les Observateurs de l'IRI à l'étranger ont noté que moins d'électeurs tunisiens votant à l'étranger semblaient être renvoyés pour l'élection présidentielle du 23 Novembre et félicite l'ISIE et les IRIE à l'étranger pour les améliorations rapides du registre des électeurs dans les bureaux de vote à l'étranger.

Amélioration de la transparence

L'IRI note également que l'ISIE semble avoir fait un effort concerté au cours des jours précédant le 23 Novembre pour communiquer avec le public et les médias plus souvent que dans la période précédant les élections parlementaires du 26 Octobre afin de fournir aux électeurs des informations importantes sur les élections. L'IRI encourage l'ISIE à poursuivre un effort de communication proactive avec le public à l'avance pour les futures élections, y compris l'élection présidentielle du deuxième tour du 28 Décembre.

Efficacité des élections

Une recommandation clé faite par l'IRI dans sa déclaration sur les élections législatives portait sur l'affectation des électeurs aux bureaux de vote au sein d'un centre de vote. L'IRI a noté que l'affectation des électeurs, de manière intentionnelle ou non, selon une liste séquentielle des numéros de cartes d'identité nationales a eu pour conséquence de séparer

les électeurs âgés des électeurs jeunes. L'IRI a remarqué que la charge de travail qui pèse sur les agents des bureaux de vote serait réduite si les bureaux de vote étaient affectés d'une façon différente, sur la base du nom, de l'adresse du domicile ou de la randomisation des numéros de cartes d'identité nationales. Ce changement n'a pas été effectué par l'ISIE pour l'élection présidentielle du 23 Novembre. L'IRI recommande à nouveau une révision réelle de l'affectation des électeurs aux bureaux de vote avant que d'autres élections aient lieu.

Dépouillement des votes

Ayant observé les processus de dépouillement pour les élections parlementaires du 26 octobre et la présidentielle du 23 novembre, l'IRI recommande que l'ISIE publie des lignes directrices plus précises sur les procédures de dépouillement pour les élections futures afin de raccourcir le temps de comptage et pour créer une plus grande uniformité entre les procédures de dépouillement dans plus de 10 000 bureaux de vote en Tunisie. En outre, l'ISIE devrait fournir des directives claires pour les observateurs nationaux ainsi que pour les représentants des partis et des candidats dans le centre de vote.

Intégrité électorale

Financement de campagne

L'IRI a entendu un certain nombre d'accusations de financement illégal de la campagne au cours de la période pré-électorale. En raison de l'ambiguïté et de la complexité de la loi de financement des campagnes électorales en Tunisie, les candidats ont eu du mal à adhérer à toutes les réglementations. Cela a créé la confusion et des opportunités de malversations. Par une simplification et une communication claire de la loi de financement des campagnes électorales, les candidats et leurs équipes de campagne seraient moins susceptibles de contourner la réglementation de financement des campagnes à l'avenir. L'IRI recommande que le futur Parlement tunisien examine les règles actuelles régissant les limites du financement public, les dons individuels et les procédures de rapports des dépenses financières afin de décider de l'opportunité de la mise en place d'un système simplifié qui reflète plus fidèlement les dépenses de campagne. Des règles simplifiées permettraient également une meilleure supervision par les institutions concernées.

Achat de Votes

L'une des principales remarques à l'encontre des candidats était l'offre d'une compensation financière pour l'achat de votes. Bien que ces allégations soient difficiles à prouver, la récurrence de cette remarque souligne un problème sous-jacent du processus électoral. L'ambiguïté et l'absence de mesures d'application de la loi de financement des campagnes électorales permettent l'achat de voix sans réel risque de sanctions. Une réglementation de financement de campagne plus claire et soutenue par des outils d'application viables est essentielle afin de lutter contre l'achat de votes et les infractions similaires.

Dans le contexte de transition démocratique de la Tunisie, il est essentiel pour les dirigeants politiques et les candidats de montrer la voie en respectant la loi. Bien que certains aspects de la loi de financement de campagne doivent être modifiés afin de permettre un meilleur respect et une meilleure application, les dirigeants politiques sont bien placés pour promouvoir la primauté du droit par l'exemple.

Liberté de Campagne

Le système de réglementation de campagne a imposé un fardeau indu sur les candidats et leurs équipes de campagne au cours de l'élection présidentielle autant que sur les partis politiques et les groupes de candidats au cours des élections législatives. Les réglementations complexes et lourdes relatives aux actions de campagne et à la publicité de campagne entravent la capacité des électeurs à faire des choix éclairés concernant les candidats dans le processus électoral démocratique naissant de la Tunisie. Les limites imposées au temps imparti aux candidats afin de présenter leurs programmes politiques à la télévision et interdisant aux candidats de se présenter sous la bannière d'un parti politique à l'élection présidentielle sont également inutiles et entravent les candidats dans leurs efforts de présenter aux électeurs des programmes politiques portant sur les problèmes. Les dispositions réglementaires actuelles, ainsi que la période limitée de campagne électorale, encouragent une campagne basée sur la personnalisation au lieu d'un échange d'idées plus approfondi sur les politiques. L'IRI recommande que les règles de campagne soient réexaminées pour les élections à venir pour permettre aux partis politiques et aux candidats d'interagir plus librement avec les électeurs.

Participation des Femmes et des Jeunes

L'IRI a noté dans sa [déclaration concernant les élections parlementaires](#) du 26 Octobre que les jeunes électeurs n'ont pas été aussi nombreux à voter que les électeurs plus âgés. Cette tendance inquiétante semble avoir continué au cours de l'élection présidentielle du 23 Novembre. Bien que la participation des jeunes électeurs représente toujours un défi dans plusieurs démocraties, le rôle proéminent des jeunes dans la révolution tunisienne fait que l'inclusion des jeunes tunisiens dans le processus électoral est encore plus importante. Comme l'IRI l'a noté dans sa déclaration précédente, "Il est clair qu'un effort plus important doit être déployé pour l'engagement civique des jeunes Tunisiens afin que le pays puisse réaliser pleinement son potentiel démocratique".

Les observateurs de l'IRI ont remarqué la participation active des femmes en tant que fonctionnaires électorales. L'IRI félicite l'ISIE pour ses efforts afin d'assurer une participation solide des femmes dans l'administration des élections. L'IRI félicite également la seule femme candidate Kalthoum Kennou pour sa performance pionnière dans la première élection présidentielle du pays.

Background

La délégation d'IRI était conduite par l'ancien membre du Congrès américain Jim Kolbe (AZ-8) qui est vice-président du conseil d'administration de l'IRI et est membre transatlantique principal pour le [German Marshall Fund des États-Unis](#) ; Marta González Vázquez, députée de La Corogne, Espagne; et [Judy Van Rest](#), vice-présidente exécutive de l'IRI.

Les autres délégués qui ont observé l'élection sont:

- Martin Bayr, associé chez Kyle House Group et ancien conseiller de politique étrangère de l'ancien sénateur John E. Sununu;
- Paul DeGregorio, conseiller principal de l'[Association des organismes électoraux du monde](#);

- Alison B. Fortier, membre du conseil d'administration de l'IRI et membre du conseil d'administration de [Freedom House](#);
- Mary Katharine Ham, rédactrice de Hot Air et contributrice de Fox News Channel;
- Stephen Lecce du Canada, directeur adjoint de communications pour le [Cabinet du Premier Ministre](#);
- Vincent Talvas, ancien chef de cabinet du ministre français de l'époque du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat ; et
- Chase Untermeyer, ancien ambassadeur américain au Qatar et ancien directeur de Voice of America.

Les neuf observateurs à long terme de l'IRI ont également observé les préparatifs pré-électorales et la période de la campagne électorale avant le jour du scrutin.

En plus des observateurs en Tunisie, les délégués de l'IRI en Angleterre, la France, l'Allemagne et les États-Unis ont observé le vote des citoyens tunisiens vivant à l'étranger.

Ces délégués comprennent:

- Cole Bockenfeld, directeur de plaidoyer du [Projet pour la Démocratie au Moyen-Orient](#);
- Simon Hutzler, un activiste politique de l'Union Chrétienne-Sociale en Allemagne;
- Duncan MacFarlane, consultant à la [Fondation Westminster pour la démocratie](#) du Royaume-Uni;
- Evan O'Connell, responsable de la communication pour l'[Institut national français de la recherche agronomique](#);
- Alex Russell, responsable de programme au Projet pour la Démocratie au Moyen-Orient;
- Christian Sandmeier, un assistant du directeur du bureau international de l'Union chrétienne-démocrate en Allemagne;
- Arwa Shobaki, directeur du développement et de communication au Projet pour la Démocratie au Moyen-Orient; et

[Scott Mastic](#), directeur des programmes de l'IRI au Moyen-Orient et Afrique du Nord, a également participé à la mission. [Les observateurs à long terme](#) de l'IRI, qui sont en Tunisie depuis Août 2014 et qui ont surveillé l'environnement pré-électoral et les préparatifs pré-électorales, ont également été observateurs le jour du scrutin.

Les délégués ont été briefés par des représentants des partis politiques et des agents électoraux tunisiens. Ils ont également été informés des droits et responsabilités des observateurs internationaux et de la loi électorale tunisienne.

L'IRI approuve la [Déclaration de principes des observateurs électoraux internationaux et le Code de conduite des observateurs électoraux internationaux](#). Depuis 1983, à travers des missions d'observation électorale et des évaluations internationales, l'IRI a surveillé 202 élections dans 56 pays.

Précédents rapports de l'IRI sur ce cycle électoral en Tunisie:

- [Tunisie Élections Dispatch n ° 1: Inscription des électeurs](#)
- [Tunisie Élections Dispatch n ° 2: Inscription des électeurs](#)
- [Tunisie Élections Dispatch n ° 3: Période préélectorale](#)

- [IRI-NDI préélectoral Rapport d'évaluation](#) (rapport complet en [anglais](#), [arabe](#) et [français](#))
- [IRI Déclaration préliminaire sur les élections parlementaires de la Tunisie](#) (également disponible en [arabe](#) et [français](#))
- [2014 élections parlementaires de la Tunisie: Election Snapshot](#) (également disponible en [arabe](#) et [français](#))

###